

Maître composteur·rice

Formation présentielle – Inter. ou Intra. 5 à 15 personnes

Parcours complet certifiant : 7 jours (soit 49 heures)

Public : Agent·e·s de collectivité locale, salarié·e·s d'association ou d'entreprises, personnes en reconversion professionnelle, élu·e·s en charge des déchets et/ou de la transition environnementale

Pré-requis :

- ✓ Maîtriser les savoirs de base en français (à l'oral et à l'écrit)
- ✓ Parcours complet guide composteur·rice (GC1 et totalité des GC2) réalisé au moins 3 mois auparavant, sur justificatif ou validation des pré-requis (formulaire à compléter + entretien téléphonique)

Objectifs :

- ✓ Expliquer le principe de fonctionnement et l'intérêt du compostage, mettre en place un site de compostage, l'entretenir, réaliser des diagnostics partagés
- ✓ Maîtriser les étapes de réalisation d'une opération de compostage de proximité
- ✓ Identifier les enjeux, les démarches et les solutions de réduction et de valorisation des biodéchets, promouvoir le compostage de proximité
- ✓ Adapter sa prestation en fonction du public et élaborer des outils de communication
- ✓ Identifier les rôles et missions des RS, GC et MC ; recruter et encadrer les GC
- ✓ Mettre en place un projet de compostage de proximité, rédiger un mémoire et avoir un regard critique

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Accueil dans une salle dédiée à la formation
- ✓ Documents supports de formation projetés
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Mises en pratique
- ✓ Quiz en salle
- ✓ Mise à disposition en ligne des documents supports suite à la formation
- ✓ Accès à un espace personnel de formation en ligne

Suivi et évaluation :

- ✓ Evaluation des prérequis : vérification des attestations de parcours des modules guide composteur·rice ou questionnaire de validation des prérequis
- ✓ Feuille de présence
- ✓ Mises en situation
- ✓ Evaluation des acquis à l'issue de la formation : questions orales ou écrites (QCM), études de cas
- ✓ Formulaire de satisfaction vis-à-vis de la formation
- ✓ Remise d'une attestation de parcours mentionnant les modules suivis

Certification :

Selon les modalités de la certification enregistrée au répertoire spécifique sous le n° RS6116 :

- ✓ Épreuve écrite sous forme d'un rapport
- ✓ Épreuve orale de 30 minutes (présentation du rapport écrit et entretien avec le jury)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Unité MC1, Perfectionnements techniques : 2 jours

MC11 : Diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets (0,5 jour)

- Techniques de gestion de proximité des biodéchets
- Saisonnalité de la production
- Idées reçues
- Fiches types pour la conduite d'un diagnostic de site de compostage partagé ou en compostage autonome en établissement
- Réglementation

MC12 : Analyser le fonctionnement des sols (0,5 jour)

- Définition et description du système écologique « sol »
- Propriétés, constituants et êtres vivants
- Formation de l'humus
- Transformations biologiques et faune du sol
- Interactions sol-compost
- Conditions d'applications des composts

MC13 : Pratiquer différentes techniques de compostage (1 jour)

- Matériels et équipements de compostage de proximité
- Dimensionnement des installations
- Montage des tas et mélanges de déchets carbonés et azotés
- Analyse de résultats : ouverture des tas, commentaires, animation

Unité MC2, Animer et mettre en place des opérations : 2 jours

MC21 : Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion domestique (0,5 jour)

- Diagnostic de territoire
- Consultation des usager·ère·s sur leurs pratiques et besoins
- Sélection des équipements et solutions
- Accompagnement des usager·ère·s
- Suivi et évaluation des opérations

MC22 : Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion partagée (1 jour)

- Consultation des parties prenantes
- Méthodes et outils de concertation des acteur·rice·s
- Organisation et réalisation des diagnostics de sites
- Dimensionnement et sélection des équipements
- Mobilisation et formation des référent·e·s de site
- Encadrement des relais de terrain
- Suivi et évaluation des opérations

MC23 : Animer et mettre en place des opérations de prévention -Gestion autonome en établissement (0,5 jour)

- Réglementation sanitaire et déchets
- Méthodes et outils de concertation des acteur·rice·s
- Organisation et réalisation de diagnostics de sites
- Dimensionnement et sélection des équipements
- Mobilisation et formation des référent·e·s de site
- Encadrement des relais de terrain
- Suivi et évaluation des opérations

Unité MC3, Informer les différents publics : 1 jour

MC31 : Analyser les enjeux, les publics cibles, les stratégies (0,25 jour)

- Organisation et compétences des collectivités locales
- Problématique biodéchets des acteur·rice·s et partenaires aux différents niveaux de production et de gestion
- Réseaux nationaux et outils collaboratifs
- Stratégies d'opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets

MC32 : Adapter ses prestations en fonction du public cible (0,5 jour)

- Catégories de publics cibles et argumentaires
- Techniques de communication
- Analyse d'outils de communication
- Elaboration d'un support de communication

MC33 : Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement (0,25 jour)

- Problématiques biodéchets des producteurs non-ménagers
- Contraintes sanitaires et réglementaires
- Diagnostic de territoires
- Modalités de gestion autonome et collective

Unité MC4, Mobiliser et accompagner les relais de terrain : 1 jour

MC41 : Définir les rôles et missions des guides composteur·rice·s et des référent·e·s de site (0,5 jour)

- Architecture du dispositif de formations P-GProx
- Fonctions et rôles des référent·e·s de site, guides composteur·rice·s, maîtres composteur·rice·s et chargé·e·s de mission déchets
- Identification d'actions possibles sur les territoires

MC42 : Animer des groupes ou réseaux de relais de terrain (0,25 jour)

- Identification des besoins
- Sélection et recrutements des personnes
- Montée en compétence des relais
- Animation des groupes
- Conditions d'encadrement

MC43 : Organiser le suivi des relais de terrain (0,25 jour)

- Suivi et évaluation des actions
- Méthodes et outils
- Opérations exemplaires

Unité MC5, Conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire : 2 jours**MC51 et MC52 : Définir le cadre du projet et identifier les critères d'évaluation (1 jour)**

- Objectifs et attentes du module : monter son projet et rédiger son mémoire
- Définition et conduite de projets
- Evaluation des conditions de réussite
- Consultation des mémoires d'ancien·ne·s stagiaires
- Assistance aux soutenances orales des d'ancien·ne·s stagiaires

Tutorat : Accompagnement pour la préparation de la soutenance (1 jour)

- Echanges avec la/le stagiaire
- Relectures, corrections et validation du mémoire de fin de parcours MC
- Transmission du dossier au jury
- Organisation de la soutenance orale

Notre équipe de formateur·rice



Hélène FENIOUX, chargée de projets compostage chez OrgaNeo

Je pilote les missions compostage de proximité et lutte contre le gaspillage alimentaire en Ile-de-France pour lesquelles j'assure la coordination des interventions et des partenaires d'OrgaNeo. J'anime les formations de référent·e de site de compostage.



Alan LE JELOUX , co-fondateur d'OrgaNeo

Associé co-fondateur d'OrgaNeo, formateur et maître composteur (diplômé du Comité Jean Pain), j'ai une expérience de plus de 10 ans dans l'accompagnement des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets auprès des collectivités territoriales et des entreprises.



Lucie WILLEMOT, chargée de projets compostage chez OrgaNeo

J'accompagne les partenaires d'Organéo en assurant la coordination des missions de compostage de proximité en région Ile-de-France. J'anime des formations de référent.e de site de compostage et des ateliers pédagogiques sur le compostage.



Hermann MOLONGO, coordonnateur de l'Association Saint-Martin de Porres

Spécialiste de l'ingénierie de formation pour adultes et la coordination des structures associatives, formateur de référent de site et de guide Composteur depuis 2017, pour les sessions organisées aux Antilles (Guadeloupe / Martinique).



Yvon PRADIER, co-fondateur de l'Ecole du Compost

Depuis toujours passionné par la nature, j'ai pu allier depuis 5 ans mes passions pour la communication, la nature avec un métier riche et complet qu'est l'exercice de maître composteur. Avec l'Ecole du Compost, j'encadre de nombreux projets de compostage partagé, de lombricompostage et de toilettes sèches.



Benoît WULVERYCK, formateur indépendant

Depuis 2008, actif dans le montage de jardins et de sites de compostage partagés comme bénévole puis comme professionnel. Passionné par le cycle du vivant, la magie des sols et l'alchimie du compost, transmetteur de compréhension et de recherche de solutions partagées.



Francis COLIN, co-fondateur d'Eisenia SCOP

Formateur depuis 2009, je co-anime les formations avec OrgaNeo et l'école du Compost depuis 2014.

La réussite à l'examen de la formation permet d'obtenir la certification :

RS6116 - Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

Compétences d'un·e professionnel·le certifié·e

C1 - Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients...), des pratiques et des solutions disponibles, pour la mise en place d'un projet de PGprox en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.

C2 - Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse...).

C3 - Mener une consultation et des visites auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGprox pour créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant.

C4 - Décrire les étapes clés d'une opération de PGprox pour permettre la mise en place d'un projet concret de valorisation de proximité de biodéchets.

C5 - Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise en œuvre.

C6 - Collecter des données de suivi et d'évaluation d'une opération de PGprox, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan en s'appuyant sur les relais de terrain afin d'obtenir les informations pertinentes.

C7 - Identifier et mobiliser des relais de terrain bénévoles et salariés pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement des projets en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas échéant.

C8 - Apprécier les besoins de montée en compétences des relais de terrain afin d'organiser leur formation et répondre aux cadres réglementaires.

C9 - Animer un groupe d'acteurs de la PGprox dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective.

En partenariat avec



Avec le soutien de

